

DEMANDE DE LOCATION

REC SARL - Ch Du Champ-du-Gour 46 - 1510 Moudon TEL.: 078 907 61 88 | Email: rec.sarl@hotmail.com

Immeuble:				Loyer mensu	el net:			
Adresse:				Charges + frais:				
				Garage no:				
Locataire actuel: Nombre pièces: No local: Étage:				Place parc no:				
Date d' entrée: Echéance:				Divers:				
Renouvellement:	LC	neance.		Loyer total mensuel Garantie (Trois mois loyer net)				
PRENEUR DU BAL:				COLOCATAIRE: (Relation avec preneur)				
Nom:			Nom:					
Prénom: État civil:	Dt. Naissa	nce:	Prén État d	om: civil:	Dt. Naissance:			
Nr. enfants: Lieu Origine:				nfants: Origine:				
Permis L / B / C: En Suisse depuis:			Perm	is L / B / C: isse depuis:				
Adresse actuel:			Adres	sse actuel:				
Localité NPA:			Local	lité NPA:				
Telf.Privée:	elf.Privée: NaTel.:			Privée:	e: NaTel.:			
Tel.Profiss.: 0.Tel.:			Tel.P	Tel.Profiss.: C"Tel.:				
Email 1:			Emai	l 1:				
Email 2:			Emai	l 2:				
Gérance actuel:			Gérai	nce actuel:				
Profession:			Profe	ession:				
Employer			Empl	Employer				
Adresse:				Adresse:				
Localité NPA:				Localité NPA:				
Revenu mensuel Net:				Revenu mensuel Net:				
Adresse Precedant:				Adresse Precedant:				
Localité NPA:				Localité NPA:				
Autre information:								
Repondez Avez- Par oui ou non des anir	Oui	Avez-vous Voiture ?	Oui Non	Avez-vous des poursuites ?	Oui Non	Avez-vous Assurance RC ?	Oui Non	

Cette demande peut être accepté ou refusé par le bailleur. Elle ne constitue pas un engagement contractuel. Le candidat s'engage à verser la somme de Fr. 150.00 si le contrat est conclu, à titre de participation aux frais liées à la conclusion du bail et plaquettes et imprimées. Le soussigné autorise le bailleur à prendre tous renseignements afin de contrôler sa solvabilité. Les locaux ont été visités par les candidats soussignés qui acceptent tels quelles sans travaux, il est expressément interdit d'installer un lave-linge dans le logement ou des outres machines sans notre accord. Veuillez joindre la copie des documents suivants:

Trois (3) dernières fiches salaire; Attestation l'office des poursuites; Titre de séjour.